

1c. Traitements et éventualités de la Commission, \$1,116,400.

M. le président: Le crédit 1c est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

M. le président: Ainsi se termine l'étude des crédits de la Commission du service civil. Le comité étudiera maintenant les crédits de l'Office national du film.

OFFICE NATIONAL DU FILM

1. Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle, \$6,781,500.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

5. Acquisition de matériel, \$507,700.

M. le président: Le crédit 5 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

M. le président: Ainsi se termine l'étude des crédits de l'Office national du film. Le comité étudiera maintenant les crédits de la Galerie nationale.

GALERIE NATIONALE DU CANADA

1. Administration, fonctionnement et entretien, y compris le versement de \$500,000 au compte d'achats de la Galerie nationale pour l'acquisition d'œuvres d'art en conformité de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale, et les subventions mentionnées au détail des affectations, \$1,857,200.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

M. le président: Ainsi se termine l'étude des crédits de la Galerie nationale. Le comité étudiera maintenant les crédits des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale.

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1. Administration et services techniques, \$1,341,000.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

1a. Administration et services techniques, \$25,000.

M. le président: Le crédit 1a est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

[M. le président.]

B—Bibliothèque nationale—

5. Administration, y compris un paiement de \$150,000 au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour l'acquisition de livres conformément à l'article 12 de la loi sur la bibliothèque nationale, \$929,000.

M. le président: Le crédit 5 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

M. le président: Ainsi se termine l'étude des crédits des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale. Le comité passe maintenant à l'étude des crédits des impressions et de la papeterie publiques.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

1. Administration centrale, \$244,700.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

5. Impression, reliure et diffusion des publications et documents officiels, y compris la *Gazette du Canada* et les statuts annuels pour vente et diffusion dans les ministères et le public, et achat de publications et de matières connexes destinées à la vente, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, \$4,439,500.

M. le président: Le crédit 5 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

M. le président: Ainsi se termine l'étude des crédits des impressions et de la papeterie publiques. Le comité étudiera maintenant les crédits du solliciteur général.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

A—Bureau du Solliciteur général

1. Dépenses du Bureau du Solliciteur général, y compris les frais administratifs du Comité des services correctionnels, plus les gratifications, traitements et dépenses que le Conseil du Trésor approuverait pour les membres, les comités d'experts-conseils et le personnel nommé par le ministre pour conseiller et seconder le Comité selon le détail des affectations, \$543,550.

M. le président: Le crédit 1 est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

1a. Dépenses du Bureau du Solliciteur général et subventions selon le détail des affectations, \$65,000.

M. le président: Le crédit 1a est-il adopté?

Des voix: Avec dissidence.

(Le crédit est adopté avec dissidence.)

B—Services de correction—

5. Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'indemnisation des détenus libérés frap-